

Il fut bon Camarade, serviable et fidèle à ses amis.

Il a bien rempli sa tâche en ce monde, qu'il repose en paix de son dernier sommeil.

Au nom de vos anciens Camarades des Arts et Métiers : adieu, mon cher Caze, adieu.

J. BARRÖDY  
(Aix 1855).

---

## BERGER (HENRI)

Châlons 1852.

MEMBRE PERPÉTUEL.

Le 10 mars 1913 est décédé, à Montbéliard, le camarade Berger, après une longue maladie. M. Berger (Henri-Auguste) était né le 25 février 1836 ; il entra à l'École d'Arts et Métiers de Châlons, en 1852. Dès la sortie de l'École, il s'occupa du montage des métiers à filer aux filatures Sahler de Sainte-Suzanne, près Montbéliard, puis aux filatures Sahler d'Audincourt. Ces installations terminées, Berger alla en Allemagne diriger la filature Iung, à Helterfeld. Quand éclata la guerre de 1870, Berger revint dans sa patrie et s'installa définitivement à Montbéliard comme directeur de la filature Édouard Sahler, dont il devint ensuite gérant, puis associé. Enfin, en 1891, Berger reprit seul cet établissement, un des plus anciens et des plus prospères du pays de Montbéliard.

Intègre par excellence, notre Camarade avait su s'attirer l'estime universelle ; sa compétence en matière de filature et tissage, son affabilité envers tous en faisaient un homme de bon conseil. Son personnel non seulement l'estimait, mais l'aimait.

Depuis la création de l'École pratique de Montbéliard, il était membre du Conseil de perfectionnement de cette école ; depuis la création, dans le pays, du Conseil de prud'hommes, il faisait partie de cette institution ; depuis trente-quatre ans administrateur de la Caisse d'épargne de Montbéliard, il avait été élu vice-président de son Conseil d'administration. D'ailleurs, toutes les œuvres morales avaient son appui ; il ne cachait nullement ses opinions religieuses qui étaient fermement arrêtées. Aussi notre Camarade emporte-t-il les regrets de tous ceux qui l'ont connu. C'est un homme de bien au cœur juste et loyal qui disparaît. Son éloge funèbre a

été fait dans plusieurs discours prononcés sur sa tombe par les représentants de ses ouvriers et employés, du Conseil de prud'hommes, de la Caisse d'épargne.

Prévenu trop tard pour nous joindre au cortège, aucune délégation officielle d'Anciens Élèves n'assistait aux funérailles. Quelques jours après, en présence de M<sup>me</sup> Berger et d'un de ses fils, nous avons déposé sur la tombe de notre Camarade la couronne de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers.

A la famille de Berger, nous adressons nos plus sincères condoléances.

*Le Président  
de la Commission régionale  
de Montbéliard*

Ed. BONNAFFÉ  
(Aix 1888).